

QUINZIÈME ANNÉE VOL. XXIX, No 24

Samedi, 12 Juin 1897

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Tarif indépendant

Dépôt au Gouvernement \$25,000.00  
Capital souscrit \$250,000.00

**ST. LAWRENCE** **COMPAGNIE D'ASSURANCE**  
**- CONTRE LE FEU -**

BUREAU PRINCIPAL : *1re étage Banque Jacques-Cartier*

**7. PLACE D'ARMES, MONTREAL**

J. GUSTAVE LAVIOLETTE, G de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER,  
Président. Sec.-Trés. Gérant.

**CERTIFICAT de DEPOT**

QUEBEC, 10 DÉCEMBRE 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé, entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN, Asst-Trés. de la Prov. de Québ.

**PIERRE GAUTHIER, Agent autorisé, Montréal, — 71, rue Champlain.**

Nous attirons l'attention du clergé et des communautés religieuses sur les **taux réduits** de notre Compagnie, qui n'est pas dans l'*Association combinée des Assurances*.

---



# MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS  
DENSMORE,  
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,  
HARTFORD:**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.  
Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.  
Machines de seconde main, en parfait état.

**Fournitures de Miméographe et de Néostyle**

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

## OLEMENT & CUSSON

**AGENTS GÉNÉRAUX**

Batisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,  
Téléphone Bell 2065 **MONTREAL, P. Q.**

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

## J. B. RESTHER & FILS

**ARCHITECTES**

**BUREAU : Batisse Imperiale 1er etage, No. 13**

**107 RUE SAINT-JACQUES**

Téléphone Bell. 1800.

**MONTREAL.**

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

## JOSEPH COUSINEAU

**MARCHAND DE**

**BOIS ET CHARBON**

**180 RUE LAGAUCHETIERE,  
COIN DE LA RUE BEAUDRY)**

**MONTREAL**

## Prières des Quarante-Heures

|          |    |      |                          |
|----------|----|------|--------------------------|
| LUNDI    | 14 | JUIN | — St-Henri de Mascouche. |
| MERCREDI | 16 | "    | — St-Basile.             |
| VENDREDI | 18 | "    | — L'Épiphanie.           |

## Fêtes de la semaine

|          |    |      |                                 |
|----------|----|------|---------------------------------|
| DIMANCHE | 13 | JUIN | — 1 P. STE. TRINITÉ, d. 2 cl.   |
| LUNDI    | 14 | "    | — S. Basile, E. D., d.          |
| MARDI    | 15 | "    | — S. Barnabé, Ap., doub.        |
| MERCREDI | 16 | "    | — S. Jean Frs. Reg., C., doub.  |
| JEUDI    | 17 | "    | — FÊTE-DIEU, d. 1 cl.           |
| VENDREDI | 18 | "    | — De l'Octave, sem.             |
| SAMEDI   | 19 | "    | — Ste Julienne de E., V., doub. |

## La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.



**LAPRÉS & LAVERGNE**  
Photographes

NO 360 RUE ST DENIS  
TEL. BELL 7283. MONTREAL.  
MARCHAND 803. P. Q.

MM. LAPRÉS & LAVERGNE

Sont les

**Photographes**

Attitrés du Clergé

25 % de réduction pour le clergé et les communautés religieuses.

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

# ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

## D'Ornements d'Église

### Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

*Magnifique candélabre breveté au Canada et aux États-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.*

SPECIALITÉ POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

**1677 rue Notre-Dame • Montréal**

# Société Co-Opérative de Frais Funéraires

(Incorporée. Capital \$30,000)

Bureau central :

**1725 rue STE-CATHERINE**

Tel. Bell. 6235

Tel. March. 563

Succursales :

**1042 rue Ste-Catherine**

**2159 rue Notre-Dame**



## ATTENTION !

Une société qui mérite l'encouragement du public en général, riches et pauvres, est bien la " Société Co-Opérative de Frais Funéraires " qui, depuis sa fondation à Montréal, a donné au public la plus grande satisfaction. Il faut l'encourager parce qu'elle rend les plus grands services à ses abonnés comme à tous ceux qui veulent des funérailles grandioses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leur système, expliqué plus bas, pour se convaincre que pas un entrepreneur de pompes funèbres ne peut offrir les avantages qu'elle offre au public-aux conditions suivantes :

Une belle décoration de la chambre mortuaire, cercueil fini en bois de rose ou en drap, au choix. Corbillard à deux chevaux pour transporter le corps de la maison à l'église, et au cimetière de la ville. Ci-dessous les taux :

De naissance à 5 ans, \$1.00 par année. De 30 ans à 45 ans, \$1.00 par année.  
De 5 ans à 30 ans, .75 par année. De 45 ans à 55 ans, 1.50 par année.  
De 55 ans à 65 ans, 2.50 par année.

Funérailles de toutes classes, à bas prix. Embaument de première classe.  
La seule société de pompes funèbres incorporée offrant des garanties solides.

## La Compagnie d'approvisionnements alimentaires (Limitée)

**87 ET 89 RUE ST-JACQUES, MONTREAL**

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

### Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

### HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines

Encens, Braise Encens, Etc., Etc.

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

# ROBERT MAISON DE FINANCE

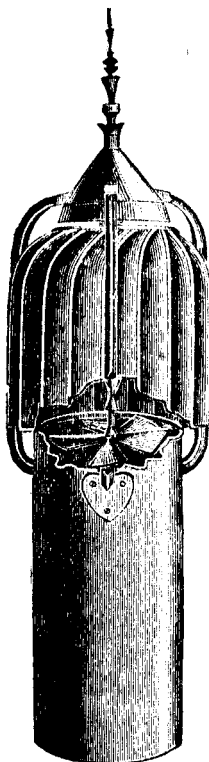
**180 rue ST-JACQUES**  
Édifice de la Banque d'Épargne  
**MONTREAL**

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Écoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

# LE VENTILATEUR

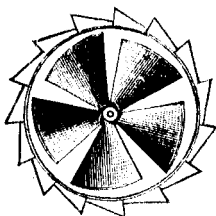
# EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures  
Edifices . . .  
. . . Publics,  
. Eglises . . .  
Maisons . . .  
. d'Education,



Résidences . .  
. . . Ecuries,  
Cabinets . . .  
. . . d'Aisance.  
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

# Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS  
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES :— Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421<sup>1/2</sup>. RUE CRAIG. Montréal.

**Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,**

**PLOMBIERS**

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chande, Vapeur, Basse ou Haute Pression  
Couvreur en Ardolse, Gravois, Métaux, Etc.

**BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.**

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Culvre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

**520%, RUE CRAIG, Montréal.**

REFERENCES. — Soeurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —  
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe  
St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du  
Clergé et des Communautés Religieuses.

ETABLISSEMENT 1874


**G. A. LAMONTAGNE & CIE**  
**MARCHANDS TAILLEURS**

**No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne**

**MONTREAL**

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses  
une attention toute spéciale.

**SPÉCIALITÉ : TWEEDS FRANÇAIS, ANGLAIS, ÉCOSSAIS et CANADIENS.**

**Marbrerie  Canadienne**

Granit et Marbre de différentes Couleurs

**36 RUE WINDSOR — MONTREAL**

**T. ROCHON & FILS**

Successieurs de **A. R. CINTRAT**

Telephone No 2973. **Marbrier Sculpteur**

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage  
en Marbre et Mosaïque, etc.

Référence : Archevêché de Montréal.

**D. A. BEAULIEU**

**DECORATEUR**

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières reli-  
gieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

**1986 rue Ste-Catherine**

# LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

---

## DISTRIBUTIONS DE PRIX

---

MM. les Curés, les Directeurs et Directrices des maisons d'éducation, les Commissaires d'Écoles trouveront à notre librairie une immense collection de livres pour donner en récompense aux distributions de prix.

Notre catalogue et prix-courant des diverses séries,—donnant le format des volumes (en pouces), le nombre de pages, le nombre de volumes dans chaque série, le genre de reliure,—est en distribution.

 **Prière de demander ce catalogue.** 

---

De fortes remises sont accordées sur nos prix.

## LIVRES DE PRIERES

en jolies et substantielles reliures propres à être donnés comme prix. Imagerie religieuse. Toutes les nouveautés dans ce genre.

---

**MM. C. O. Beauchemin & Fils sollicitent respectueusement une visite à leur librairie.**

---

Toutes les commandes par la poste reçoivent la plus grande attention.

---

N.B.—Pour les cachets de première communion, les diplômes d'agrégation aux confréries et congrégations, adressez-vous à la

**Librairie C. O. BEAUCHEMIN & FILS.**



# LA Semaine Religieuse DE MONTREAL

## SOMMAIRE

I Offices extraordinaires. — II La Fête-Dieu. — III Aux familles qui pleurent. — IV Secret de la confession, erreur judiciaire à Baltimore. — V Nominations. — VI La dévotion au Sacré-Cœur — VI Communication. — VII Etudiants parisiens à une Fête-Dieu. — VIII Aux prières — IX Circulaire au clergé du diocèse de Montréal. — X Messe de Requiem dans les sépultures, interprétation d'un décret général des 19 mai et 8 juin 1896. — XI L'œuvre des Tabernacles — XII Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine — XIII Informations.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Titulaires. — *Dimanche, le 13 juin.* — Fête du titulaire de la Sainte-Trinité à Contrecoeur.

## LA FÊTE-DIEU

**N**OUS voici à la veille de la plus belle et de la plus imposante des manifestations chrétiennes. Le Dieu du tabernacle va sortir de ses temples, il va passer en triomphateur au milieu de son peuple prosterné.

La procession du Saint Sacrement est un grand acte de religion ; c'est une démonstration parlante de Notre-Seigneur au milieu de nous. C'est une manifestation éclatante de la foi, de la piété et de la reconnaissance des cœurs chrétiens. Saint Augustin a résumé les joies de ce jour en trois mots : *O sacramentum pietatis, o signum unitatis, o vinculum charitatis.*

L'Eucharistie est une merveille de tendresse, *sacramentum pietatis*, et de tendresse toute divine. Non seulement Notre-Seigneur renouvelle sans cesse le sacrifice de sa croix à l'autel, non seulement il demeure avec nous tous les jours au tabernacle, non seulement il se donne à chacun de nous en la communion ; ce sont là abîmes de merveilles, effusions d'amour, *mystère de tendresse* ; il vient encore

jusqu'au seuil de nos demeures nous apporter ses divines bénédictions.

*Signum unitatis !* Le Saint-Sacrement est le signe de l'unité du peuple chrétien ; il en est aussi le principe et la source. Notre-Seigneur nous crie à tous comme jadis en son Evangile : *Venez tous à moi, Venite ad me omnes !* Et les âmes appelées, éclairées attirées par lui, viennent à lui, et l'unité chrétienne se constitue, s'affermi, se béatifie sous l'action d'une grâce également douce et puissante. Cette unité est en quelque sorte visible, dans ces grandes processions où tout le peuple des croyants marche en si belle ordre.

*Vinculum charitatis ! Dieu est amour*, dit saint Jean, et rien n'est plus selon son cœur que de répandre l'amour dans ces créatures. Ce que Notre-Seigneur demande surtout sur son passage, ce sont donc les hommages des cœurs, une foi vive, une adoration unanime, une filiale tendresse. Qu'ils viennent donc lui faire cortège, tous ceux qui croient, tous ceux qui aiment. C'est Jésus, le bon Maître qui va passer... Que devant lui tous les fronts se découvrent, tous les genoux fléchissent, que les cœurs s'épanouissent ! C'est le père des pauvres, l'ami de ceux qui souffrent. Il passe plein de grâces et de bienfaits.

O ! qu'elles sont belles ces manifestations de foi, de paix et d'amour, réservées au Dieu-Hostie, porté, au son des fanfares, à travers toutes les rues de nos cités, reposant ça et là sur nos places au milieu des lumières et des fleurs et bénissant partout la foule prosternée ; ces joies de tout un peuple semant devant toutes les maisons les fleurs et la verdure pour le passage de l'Homme-Dieu, pavoisant toutes les demeures, étendant des tentures pour lui faire un abri et contre les intempéries et contre l'ardeur des rayons trop brûlants.

Mais les processions ne sont pas toute la Fête-Dieu. Pendant une octave entière, l'Eglise offrira, à nos adorations, la divine Eucharistie publiquement exposée sur ses autels, et elle convoque ses enfants autour du très Saint-Sacrement, pour lui former, pendant ces jours solennels, comme une couronne vivante d'honneur et de bénédiction. Le matin et le soir, les cloches appelleront les fidèles aux offices, à ces offices si pleins de poésie et de foi, l'honneur de la liturgie, l'œuvre du plus beau et du plus complet génie théologique des siècles chrétiens. Les chrétiens que leurs occupations laissent libres ne voudront pas manquer à ce pieux rendez-vous. L'indifférence et l'oubli ne se conçoivent pas en face de ce mystère d'amour. Quant aux âmes de

bonne volonté qui ne pourraient, par suite de difficultés impérieuses, suivre l'élan de leur foi, elles trouveront bien, à quelque heure du jour, un instant pour témoigner à Jésus-Christ leur reconnaissance, leur fidélité. Retenues même dans leur demeure, elles voudront avoir un souvenir pour le Dieu de l'Eucharistie.

Une jeune malade, qui ne pouvait plus se mouvoir elle-même, demandait, à être tournée vers l'église, aux heures où elle savait le Saint-Sacrement exposé. Et, lorsqu'on avait obéi à ses désirs, on la voyait les yeux doucement fixés vers le lieu où sa foi découvrait son Sauveur et son Dieu. « Je suis heureuse ainsi, disait-elle. » Qu'y a-t-il là de surprenant ? Jésus dans l'Eucharistie attire à lui les âmes, comme l'aimant attire le fer, comme l'amour appelle l'amour.

Qu'ils s'écoulent donc ces jours de la Fête-Dieu, heureux et sanctifiés pour toutes les âmes chrétiennes ! Que nos églises retentissent des hymnes et des cantiques saints ! Que la divine Eucharistie devienne pour tous la source de la piété, le gage de l'union, le lien de la charité, *sacramentum pietatis, signum unitatis, vinculum charitatis*. Que les hommages, les prières, les communions de tout le peuple chrétien s'élèvent vers le ciel, comme une réparation des iniquités du monde, et que partout, à côté de la haine qui blasphème, retentisse ce cri de l'amour qui exalte : *Loué, béni et adoré soit Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel.*

### Aux familles qui pleurent



Si chaque heure a rendu ta coupe plus amère,

Si ton bonheur est tombé par lambeaux,

Si ton pied ne peut plus faire un pas en arrière

Sans se heurter à des tombeaux,

Si l'avenir n'est plus que le morne silence,

Et si ton cœur, pourtant, droit comme aux jours d'enfance,

N'a rien démérité des biens qu'il a perdus ;

Oh ! n'accuse pas Dieu qui te juge et qui t'aime,

Et qui pose à ton front l'auguste diadème

Que porta le front de Jésus.

Vois-tu ! l'homme souvent ne sait ce qu'il désire.

Ceux qui t'aiment pour toi demandaient le bonheur ;

Et ton âme, ô chrétien ! fut aux yeux du Seigneur

Assez grande pour le martyr !

MARIE JENNA.

## SECRET DE LA CONFESSION

### Erreur judiciaire à Baltimore

**V**ERS la fin de l'année 1894, un prêtre catholique, M. Lutz, fut condamné par le tribunal de Baltimore (Etats-Unis), à dix ans de travaux forcés sous l'inculpation d'avoir abusé de son ministère pour voler, à un banquier gravement malade, une importante somme d'argent. Les journaux antireligieux firent grand tapage autour de cette affaire. A l'audience, M. Lutz déclara haut et ferme qu'il était innocent du méfait dont on l'accusait; pour le surplus, il refusa d'expliquer comment et pourquoi l'argent qui avait disparu chez le banquier se trouvait en sa possession. Aujourd'hui, les journaux nous apprennent qu'après avoir repris l'instruction de cette affaire sensationnelle, le tribunal vient d'acquitter ce digne prêtre qui avait déjà passé plus de deux ans en prison. Le président, au milieu des applaudissements de l'auditoire, a déclaré qu'il regrettait profondément cette erreur judiciaire. Voici ce qui a amené la revision de ce procès. Dans les papiers du financier, on a découvert une note expliquant clairement que le défunt avait chargé M. Lutz, qui l'assistait à ses derniers moments, de restituer à une personne désignée, et à laquelle le banquier avait causé un préjudice grave, la somme d'argent qu'on avait trouvée en possession du prêtre. Mais cette restitution tombait sous le secret de la confession, et, dans ces conditions, le ministre du Seigneur ne voulut rien révéler. Il avait rempli son devoir.

### NOMINATIONS

**P**AR décision de Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, ont été nommés :

MM. E.-F. Boudreau, curé à Sainte-Anne de Stuckcly ; J.-A.-R. Plamondon, curé à Saint-Louis-de-Westburg ; J.-A. Bussière, curé à Saint-Adolphe-de-Dudswell.

## LA DEVOTION AU SACRE-COEUR

**T**ROIS siècles s'écoulaient : tout à coup, on sent passer sur l'Eglise je ne sais quel courant d'air glacial. Luther paraît et nie l'amour infini dans ses plus tendres manifestations. Calvin paraît et supprime l'Eucharistie. Jansénius paraît, et sans nier la sainte Eucharistie, il apprend aux fidèles à s'en éloigner avec le plus profond respect ; on écrit des livres sur la fréquente communion, c'est-à-dire contre elle, et on déploie des trésors d'érudition, afin d'apprendre aux fidèles que Jésus-Christ a établi ce divin sacrement pour qu'on le reçoive le moins souvent possible. La foi à l'amour infini baisse dans le monde ; on sent partout comme un refroidissement universel.

O mon Dieu ! mon Dieu ! qu'allez-vous faire ? Par quelle industrie allez-vous réchauffer les âmes ? Quel secret tenez-vous en réserve pour de si tristes temps ? Et à quelle âme privilégiée allez-vous le confier ?

Cette fois encore, pour ranimer la foi et la piété, Dieu choisit une femme, une vierge. Il la prépara avec un art divin à cette grande mission ; et, quand son cœur fut devenu semblable à celui d'un ange, une nuit qu'elle était plongée dans l'extase, immobile, recueillie, les bras croisés sur sa poitrine, le visage légèrement éclairé comme d'un feu intérieur, une lumière céleste, visible à elle seule, se leva sur l'autel, et, à travers la grille, elle aperçut la personne adorable de N.-S. Jésus-Christ, et, quand elle osa lever sur lui ses yeux humides de larmes, la poitrine du Sauveur lui apparut resplendissante. On voyait, dans ce feu, le cœur de Jésus-Christ étinceler comme un soleil. Et elle entendit une voix qui lui disait : *Voici le cœur qui a tant aimé les hommes, jusqu'à se consumer d'amour pour eux.* Plusieurs fois elle eut des visions semblables, où tous les adorables desseins de Dieu lui furent révélés. Elle vit les plaies des âmes et des sociétés se guérir peu à peu au contact de ce cœur divin, et l'Eglise, réchauffée, ranimée aux rayons de ce foyer d'amour, reprend sa marche triomphante et bienfaisante à travers le monde.

Et, comme si tout devait se réunir pour nous enchanter dans

une telle dévotion, Dieu la donne à son Eglise par la France. Il s'adresse à une vierge française, dans une ville française, au sein d'un institut français, pour parler à l'Eglise universelle. Et non-seulement c'est à la France qu'est faite la révélation, elle est faite pour la France. Elle répond si bien, d'une part, à ses aspirations les plus nobles, les plus élevées ; et, de l'autre, elle touche si suavement, si efficacement, ses blessures les plus tristes, qu'il est manifeste que Dieu a pensé à la France en donnant au monde la grande révélation du Sacré-Cœur ; il n'y a pas seulement pensé, il l'a dit : il l'a fait annoncer avec une précision qui tient du miracle quand on connaît sa réalisation. De fait, dans la proportion où la France s'est plongée dans les flammes du Sacré-Cœur, elle s'est régénérée...

Ô Jésus, des genoux de ma mère aux années ardentes de ma jeunesse, je n'ai pas cessé de croire à cet amour infini, qui est toute la sève et comme le suc divin du christianisme ; et aujourd'hui, parvenu à cet âge qui apporte à l'homme toutes les lumières de la terre, et, quand il a été fidèle à Dieu, toutes les splendeurs du ciel, je sens cet amour infini qui brille sur ma tête d'un éclat sans ombre. A vrai dire, je ne crois plus guère à l'amour de l'homme ; je crois d'autant plus à l'amour de Dieu !

Mgr BOUGAUD.

## COMMUNICATION

**L**E Tiers-Ordre de St-François, encouragé par les pressantes exhortations et les faveurs signalées du Souverain Pontife Léon XIII, tertiaire Lui-même, a fait de nos jours parmi les chrétiens de la ville de Montréal, fidèles à suivre les impulsions venues de Rome, de rapides et considérables progrès. Le nombre des Tertiaires a surtout augmenté parmi le peuple et les ouvriers auxquels il est appelé à faire tant de bien. Tous sont avides de jouir des faveurs nombreuses accordées aux tertiaires et particulièrement des absolutions générales, dont le nombre vient d'être considérablement augmenté par une récente concession du S. Siège. Toutefois les travaux de leur condition, leurs devoirs d'état et l'éloignement empêchent un grand nombre de ces Tertiaires de se rendre à l'église franciscaine, où les Pères donnent publiquement l'absolu-

tion générale. Il se trouve donc que pratiquement grand nombre de tertiaires sont frustrés d'une des plus précieuses faveurs accordées à leur Ordre. D'autre part la faculté accordée par le S.-Siège aux confesseurs de donner l'absolution générale aux tertiaires leurs pénitents, dans l'acte de la confession sacramentelle, devient insuffisante à cause du grand nombre des tertiaires et de la fréquence des absolutions générales.

Considérant cet état de choses et soucieux de faire droit aux demandes réitérées et pressantes des Tertiaires, dans l'intérêt de leur bien spirituel, le R. P. Gardien, en vertu de ses pouvoirs sur le Tiers-Ordre, est disposé à déroger au privilège de l'Ordre, en faveur des prêtres exerçant le ministère dans la ville de Montréal; c'est-à-dire à leur accorder la faculté de donner en public l'absolution générale à tout groupe d'au moins cinq tertiaires. — *Nonobstant la présence dans la ville d'un couvent de l'Ordre.* — Les prêtres qui désireront avoir ce pouvoir n'auront qu'à s'adresser au R. Père Gardien, rue Dorchester 1222.

*Donné à Montréal, le 30 avril 1897. Le R. P. Gardien.*

N. B. Nous ferons les remarques suivantes à propos de cette communication : 1o évidemment aucun prêtre ne peut donner l'absolution générale aux tertiaires, sans en avoir reçu le pouvoir des supérieurs de l'Ordre. L'absolution générale donnée sans ces pouvoirs est absolument nulle.

2o Les pouvoirs *ordinairement* concédés par les supérieurs de l'Ordre portent toujours cette restriction : « Ces pouvoirs ne pourront être exercés valablement dans les localités où il y a un couvent de notre Ordre ou bien un autre prêtre institué par nous, directeur du Tiers-Ordre. »

3o *En dehors des localités susdites*, les supérieurs de l'Ordre, ont accordé d'une manière générale à tout prêtre approuvé de donner publiquement cette absolution générale, mais à un groupe d'au moins quatre ou cinq personnes seulement, en l'absence d'un prêtre muni des pouvoirs de directeur du Tiers-Ordre.

4o D'après une concession du St-Siège, le prêtre tertiaire qui donne publiquement l'absolution générale ou la bénédiction papale, gagne lui-même l'indulgence plénière.

## ÉTUDIANTS PARISIENS A UNE FÊTE-DIEU

LETTRE DOZANAM À SA MÈRE

Paris, 19 juin 1833.

MA CHÈRE MAMAN,

**E** vous avais promis le récit d'une de mes journées, et cette promesse n'est pas la chose du monde la plus facile à tenir. Car d'abord, comme dit le Sage, le juste pèche sept fois par jour ; et moi qui ne suis juste qu'à demi, je dois pécher quatorze fois au moins : ce seraient donc quatorze sottises qu'il faudrait narrer l'une après l'autre, depuis la paresse qui me retient au lit le matin, jusqu'à la nonchalance qui me fait perdre bien du temps à causer avec quelqu'un le soir. Puis, quelle espèce de journée vous conterai-je ? Sera-ce quelque jour obscur de la semaine, un jour ouvrable, un jour de misère et de procédure civile ? ou bien sera-ce quelque radieux dimanche avec ses pieux offices et ses plaisirs tranquilles ? ou enfin quelqu'une de ces rares journées de fêtes et de réjouissances, comme on en passe une ou deux seulement toutes les années, avec d'aimables compagnons, sous un ciel pur, au milieu de riantes campagnes ?

Si je vous disais que le jour de la Fête-Dieu, trois jeunes écervelés sortaient de Paris par les Champs-Élysées, à huit heures du matin, je piquerais votre curiosité peut-être. Si je vous annonçais qu'à dix heures une trentaine d'étudiants assistaient à la procession de Nanterre, j'édifierais votre piété sans doute ; si j'ajoutais qu'à six heures du soir vingt-deux des dits individus se reconfortaient autour d'une table à Saint-Germain-en-Laye, je pourrais vous intriguer encore ; si je vous révélais qu'à minuit et quart, ou environ, trois jouvenceaux frappaient à la porte, rue des Grès, no 7, qu'ils avaient l'esprit gai, les jambes un peu moulues et les souliers couverts de poussière, et que l'un d'entre eux, aux cheveux châtons, au nez large, aux yeux gris, est fort de votre connaissance, pour le coup, que diriez-vous ma bonne petite mère ? Vous diriez : Oh ! oh ceci m'a l'air d'une folle aventure !... Ceci ressemble beaucoup à une équipée d'étourneaux ; et, n'était la moralité de la procession, je ferais peut-être mes grands yeux blancs. Eh bien ! donc,



je vois que j'ai touché la corde, et que j'ai rencontré, parmi les deux cent trente jours de mon pèlerinage dans la capitale, précisément celui qui peut appeler votre intérêt.

Vous savez qu'à Paris comme à Lyon, mais pour des motifs beaucoup plus plausibles, les processions sont interdites ; mais, parce qu'il plaît à quelque perturbateurs de parquer le catholicisme dans ses temples au sein des grandes villes, ce n'est pas une raison pour de jeunes chrétiens à qui Dieu a donné une âme un peu virile, de se priver des plus touchantes cérémonies de leur religion. Aussi s'en est-il trouvé quelques-uns qui avaient songé à prendre part à la procession de Nanterre, Nanterre, paisible village, patrie de la bonne sainte Geneviève.

Le rendez-vous est donné un peu tard, il est vrai, et seulement dans un petit cercle d'amis. Le dimanche se lève serein et sans nuage, comme si le ciel eût voulu le fêter de ses pompes. Je pars de bon matin avec deux amis, nous nous arrêtons pour déjeuner à la barrière de l'Etoile, nous arrivons des premiers à l'humble rendez-vous. Peu à peu la petite troupe se grossit, et bientôt nous nous trouvons trente. D'abord, toute l'aristocratie intellectuelle de la conférence : Lallier, Lamarche, dont je vous montrerai d'excellents travaux historiques, Chéruef, saint simonien converti de la Noue, fils de l'ancien président de la cour royale de Tours, et qui fait de si beaux vers ; puis M. Lejouteux, des Languedociens, des Frانس-Comtois, des Normands et des Lyonnais surtout ; et votre serviteur très humble ; la plupart portant moustaches, cinq ou six comptant cinq pieds huit pouces. Nous nous mêlons parmi les paysans qui suivent le dais : c'est plaisir pour nous de coudoyer ces braves gens, de chanter avec eux et de les voir s'émerveiller de notre bonne tournure, et s'édifier de notre religion. La procession était nombreuse et pleine d'une élégante simplicité, toutes les maisons tendues, les chemins jonchés de fleurs ; il y avait une foi, une piété difficile à décrire ; de bons vieillards, qui n'avaient pu suivre le cortège, l'attendaient au passage : c'était principalement devant leurs maisons que les reposeirs étaient dressés ; la cérémonie dura près de deux heures. Ensuite, nous assistâmes à la grand'messe, où la foule affluait jusqu'au dehors des portes de l'église. Au sortir du saint sacrifice, nous nous réunissons sur la place, et quelqu'un de nous, Henri, je crois, propose

d'aller dîner à Saint-Germain-en-Laye. Six ou huit poltrons objectent la distance : on les laisse dire et rebrousser chemin, et nous voilà vingt-deux, par groupe de trois ou quatre seulement pour ne pas faire le trouble, battant de nos semelles la route de Saint-Germain. Le plaisir double la vitesse de nos jambes, et, tout en ramassant des fraises dans les bois, nous arrivons au terme de notre expédition. Nous entrons un quart d'heure à l'église, où l'on chantait vêpres ; puis nous visitons le magnifique château, si riche en souvenirs, si fier de son antiquité.

Après avoir pris nos ébats sur l'immense terrasse, nous nous portons tous ensemble chez un respectable restaurateur, qui mit garnison au logis pour quarante sous par tête. Ici, était la partie scabreuse de l'entreprise : que de vertus ont échoué contre les séductions du dessert ! que de sagesse sont venues se briser contre un verre de mousseux champagne ! nous sûmes éviter le péril par la fuite, et le modeste m'âconnais, doublement baptisé par le maître de céans et par nous, fut la seule liqueur admise au festin. Aussi personne ne roula sous la table, personne ne chargea les épaules de ses camarades d'un importun fardeau. Nous repartîmes à la fraîcheur du soir : la lune ne tarda pas à nous éclairer à travers les arbres ; c'était un délicieux moment. Nous avons rempli nos devoirs envers Dieu en lui rendant l'hommage qui lui était dû, envers nos frères en leur donnant un bon exemple, envers nous-mêmes en nous procurant un plaisir pur, en nous donnant un témoignage de réciproque amitié. Longtemps nous nous suivions à de courts intervalles, causant ensemble des douces impressions de cette journée, et ne regrettant qu'une chose, l'absence de ceux qui nous sont le plus chers. La nuit close, nous nous perdîmes de vue ; quelques-uns montèrent en voiture à Neuilly, et pour moi, j'arrivai avec deux autres à mon domicile. Le lundi venait de commencer.

Mon cœur sait combien de fois j'ai pensé à vous tous dans ce jour, l'un des plus charmants de ma vie ?

---

### AUX PRIERES

---

Sr M.-Crescentia, Rose Beckett, des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, Portland, Orégon.

## CIRCULAIRE

### AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Archevêché de Montréal, le 1er juin 1897.

#### I

#### JUBILÉ DE SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA

Le 20 du mois de juin courant sera le soixantième anniversaire de l'élévation de Notre Gracieuse Souveraine, la Reine Victoria, sur le trône d'Angleterre.

Nous devons, en notre qualité de sujets de Sa Majesté, nous réjouir à l'occasion de cet anniversaire, et offrir à Notre Souveraine notre respect, notre reconnaissance, nos félicitations, nos souhaits pour l'avenir, et l'assurance de notre fidélité.

Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, ont parfaitement exprimé en leur nom, au nom de leur clergé et de leurs diocésains, les sentiments conformes à ces devoirs, dans une magnifique adresse que Leurs Grands ont signée à Québec le 19 du mois de mai dernier.

De plus, en notre qualité de sujets catholiques, nous devons remercier Dieu d'avoir accordé à notre Reine un règne aussi glorieux que long et avantageux pour nous, et prier pour la prospérité de l'Eglise catholique dans l'Empire Britannique. C'est un devoir que Nos Seigneurs les Evêques nous ont soigneusement recommandé d'accomplir.

Nous voyons que les citoyens de Montréal se préparent à fêter joyeusement et religieusement cet anniversaire le 20 de ce mois, au soir, à l'église Notre-Dame.

Et ce même jour, le 20 juin, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, où se fait l'office public, on chantera, à la suite de la messe principale, ou le soir, si on le préfère, un *Te Deum* solennel, en action de grâces, et pour demander la prospérité de l'Eglise catholique dans les Etats si sagement gouvernés par notre Illustre Reine.

## II

PRIER ET FAIRE PÉNITENCE POUR DÉTOURNER  
LES FLÉAUX

L'hiver a fait beaucoup de mal aux champs et aux prairies, et les pluies presque continuelles que nous avons depuis le commencement des semailles, nous font craindre avec raison un été peu avantageux. D'un autre côté les tremblements de terre sont plus fréquents qu'à l'ordinaire.

A la vue de l'état de choses que nous constatons, nous devons abandonner le péché, faire pénitence et prier. On continuera, tant que le besoin s'en fera sentir, à réciter l'oraison *Ad postulandam serenitatem*, ordonnée dans la *Semaine religieuse* du 8 mai dernier. Et remarquons que dans cette oraison, nous confessons à Dieu que nous sommes affligés pour nos péchés. Il faut éviter les désordres qu'amène l'été, et tout particulièrement la violation des saintes lois du dimanche. Un bon moyen de nous rendre Dieu favorable est de bien faire le mois du Sacré-Cœur de Jésus.

## III

## NOTRE FUTUR ARCHEVÊQUE

La vacance du siège de Montréal dure plus longtemps que nous ne le pensions d'abord. C'est une raison de plus pour réciter avec une nouvelle ferveur l'oraison du Saint-Esprit tant que la Divine Providence n'aura pas pourvu Montréal d'un nouveau Titulaire.

Tandis que nous attendons que le ciel nous exauce, nos journaux se donnent la mission de dire sur ce sujet des choses plus ou moins risquées. Espérons qu'ils verront qu'ils sont entrés dans une voie qui ne leur est pas régulièrement ouverte. Au reste, ne tenons pas compte de leurs dires tant qu'ils ne seront pas fondés sur des pièces autorisées.

## IV

## NEUVAIN EN L'HONNEUR DU SAINT-ESPRIT

Dans une Encyclique datée du 9 de mai dernier et commençant par ces mots : *Divinum illud munus*, Notre Saint-Père Léon XIII recommande d'invoquer le Saint-

Esprit pour qu'il opère le retour à l'unité de la Foi des Eglises séparées de l'Eglise catholique.

Cette Encyclique, qui ne m'a été connue que ces jours-ci, ordonne pour cette année et à l'avenir une *Neuvaine au Saint-Esprit* avant la Pentecôte. Vu qu'il est trop tard pour faire cette neuvaine, je laisse à notre futur Archevêque le soin de l'établir. Cependant je vous engage à prier pendant l'Octave de la Pentecôte aux intentions de Notre Saint-Père.

Vous communiquerez aux fidèles la présente circulaire.

En finissant je vous demande un souvenir dans vos prières afin que je puisse remplir pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de tous les devoirs que la longue vacance du siège m'impose, et je me soustris de vous tous,

Mes chers confrères,

Le très humble et très dévoué serviteur.

F. BOURGEAULT, ptre,  
Vicaire-Capitulaire.

## MESSE DE REQUIEM DANS LES SEPULCRETA

**Interprétation du décret général  
des 19 mai — 8 juin 1896**



Le décret général dont il s'agit, se trouve dans l'*Ordo*, pour 1897, de la province ecclésiastique de Montréal.

Le 12 janvier dernier la Sacrée-Congrégation des Rites donnait à ce décret une interprétation officielle, que nous développons ici d'après le *Canoniste contemporain*.

Les chapelles des *sepulcreta* indiquées dans le décret des 19 mai et 8 juin 1896, sont uniquement les chapelles funéraires des tombeaux de famille. Par conséquent, ni les chapelles publiques des cimetières, ni les autres églises ou chapelles publiques auprès ou au-dessous desquelles on a enseveli des corps, ne sont visées dans l'indult.

On ne peut dire les messes basses de *Requiem* permises par le décret *Aucto*, en certains jours privilégiés qui excluent les doubles de première

classe, comme le mercredi des Cendres, la vigile de Noël et de la Pentecôte, etc. ; cette exception, bien qu'elle ne fût pas formulée en termes exprès, résultait évidemment du texte même du décret.

Ces messes basses doivent être dites pour le défunt dont le corps est ou est censé présent dans l'église ou chapelle où l'on célèbre. Cette condition n'était pas énoncée non plus en termes exprès ; mais elle était si évidemment une des causes qui ont motivé la concession, que la conclusion contraire avait semblée à bon droit assez étrange.

Les messes en question peuvent être célébrées, aux termes du décret général, dans toute sorte d'églises et oratoires, publics et privés. Mais la S. C. ne pouvait avoir en vue d'autoriser la célébration de ces messes en tous lieux, indistinctement, sans aucune relation avec le défunt. Les expressions employées, *presente, insepulto vel etiam sepulto, non ultra biduum, cadavere*, l'indiquent assez clairement. Cette clause, toutefois, était assez peu explicite ; elle se trouve précisée. D'une manière générale, qu'il s'agisse d'églises ou d'oratoires, il est requis que le corps soit présent ou soit censé présent. En ce qui concerne spécialement les oratoires publics et églises, il faut, de plus, que dans cette église ou oratoire ait lieu le service funèbre avec la messe de funérailles.

La présence véritable d'un corps dans une église ou dans un oratoire se comprend sans difficulté et n'exige aucun éclaircissement. La présence présumée, fictive, ou la présence *morale*, est également facile à comprendre. De fait les catafalques dressés dans nos églises, lorsqu'ils ne renferment pas le cercueil, ne sont pas autre chose qu'une représentation du corps. On fera sans peine les applications. Par exemple, une personne qui jouit de l'oratoire privé vient à mourir ; il est évident que son corps sera présumé présent dans sa chapelle, alors même qu'il reposerait dans une chambre voisine. De même le corps est toujours censé présent pendant l'office funèbre, alors même qu'il aurait été enseveli la veille.

Mais la S. C., autorisant les messes privées pour le défunt, ne veut pas laisser supprimer les cérémonies ordinaires ; elle veut que les messes en question ne soient permises, dans les églises ou oratoires publics, que si on y fait le service funèbre, avec la messe de funérailles. C'est dire, en d'autres termes, que ces messes privées ne sauraient remplacer la messe solennelle de funérailles, et, de plus qu'elles ne peuvent avoir lieu que dans l'église où ont lieu les funérailles ; car on ne voit pas comment le corps pourrait être moralement présent dans une autre église.

Mais la messe d'enterrement doit être généralement chanté ; le décret permettant des messes basses *autre* la messe d'enterrement n'autorise donc pas directement à remplacer par une messe basse la messe chantée de l'enterrement.

Il ne faudrait pas cependant conclure que la présente solution exige toujours une messe chantée. Elle laisse, sous ce rapport, les choses en l'état où elles se trouvaient.

En résumé, est autorisée la célébration de *plusieurs* messes privées, *appliquées* à l'âme d'un défunt, le jour de la mort et de la sépulture, ou les jours qui en tiennent lieu, dans un oratoire privé où se trouve le corps « physique vel moraliter présente » et dans l'église ou chapelle où se fait le service funèbre, y compris la messe d'enterrement.

---

## L'OEUVRE DES TABERNACLES

---

**L**E salut du Très Saint-Sacrement, pour la clôture des réunions annuelles de l'Œuvre des Tabernacles, aura lieu lundi prochain, le 14 du courant, à 3.30 heures de l'après-midi, dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié, rue Notre-Dame.

Un sermon sera prêché avant la bénédiction.

Les associés et les amis de l'œuvre sont invités à assister à cette cérémonie.

*Communiqué.*

---

## PÈLERINAGE

### Au Cap-de-la-Madeleine

---

PÈLERINAGE des tertiaires irlandaises, au Cap-de-la-Madeleine.  
*Départ.* — Samedi, le 12 juin, à 7 heures du soir, au quai

Bonsecours à Montréal, par le « Trois-Rivières. »

*Retour.* — Lundi, le 14 juin, à 4 heures du matin.

*Prix du billet.* — Aller et retour : \$ 1.00. Ces billets sont en vente chez Mlle Gethin, numéro 49, rue Sussex.

*Directeurs.* — Les RR. PP. Franciscains.

---

## INFORMATION

**Cathédrale de Halifax.** — Mgr O'Brien, archevêque de Halifax, a confié à M. F.-Ed. Meloche la décoration de sa cathédrale. L'artiste en commencera l'exécution aussitôt qu'il aura terminé les travaux décoratifs qu'il fait actuellement à la cathédrale de Peterborough.

### Congrégation de Notre-Dame

#### Elections générales



ES élections générales des sœurs de la congrégation de Notre-Dame ont eu lieu jeudi dernier, le 10 juin, à la maison mère, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

Elles ont donné le résultat suivant :

Supérieure générale : Rév Mère Sainte-Sabine ;

1ère assistante générale : Mère Saint-Calixte ;

2ème assistante générale : Mère Sainte-Aglé ;

3ème assistante générale : Mère Sainte-Marie-Joséphine ;

4ème assistante générale : Mère Sainte-Angéline ;

Maîtresse des novices : Mère Saint-Louis-Bertrand ;

Directrice générale des études : Sœur Saint-Anaclet ;

Dépositaire générale : Sœur Sainte-Agnès-de-Jésus ;

Supérieure provinciale de Notre-Dame : Mère Sainte-Justine ;

Supérieure provinciale de Ville-Marie :

Mère Saint-Jean-Baptiste ;

Supérieure provinciale de Montréal : Mère Saint-Alix ;

Supérieure provinciale de Québec : Mère Sainte-Alphonsine ;

Supérieure provinciale d'Ontario : Mère Sainte-Béatrice ;

Supérieure provinciale des Provinces-Maritimes :

Mère de l'Immaculée-Conception ;



# LES EXTINCTEURS DURAND

Les plus recommandés par les autorités compétentes.

L'extincteur, vignette No 1, représente le petit extincteur en verre, qu'une grande partie des communautés religieuses et plusieurs fabriques de la Province possèdent déjà, et qui a rendu des services signalés en plusieurs occasions. Il est très recommandé par le haut clergé, et toutes les églises, presbytères, collèges, couvents devraient en avoir un certain nombre. La vignette No 2 représente l'extincteur automatique et alarme à la fois. Cet extincteur est suspendu à la voûte, au centre d'un grand appartement, dans une cave, grenier, etc., etc., par un anneau fusible

**No 2** — Automatique et canon d'alarme.  
**\$6.00 pièce, complet.**

qui fond à un degré de chaleur de 150, donne l'alarme par une détonation de cartouche et l'extincteur restant suspendu au bout de sa chaîne fait l'ouvrage d'extinction en tournant sur lui-même, lançant des jets de liquide chimique en tout sens, dessous, dessus, et chaque côté de lui sur un diamètre de 50 pieds. Cet extincteur est tout ce qu'il y a de plus nouveau. Nous attirons l'attention spéciale de Messieurs les curés, les marguilliers, et les directeurs des différents collèges, couvents, etc., etc.

**En vente que par nos agents voyageurs et à notre bureau.**

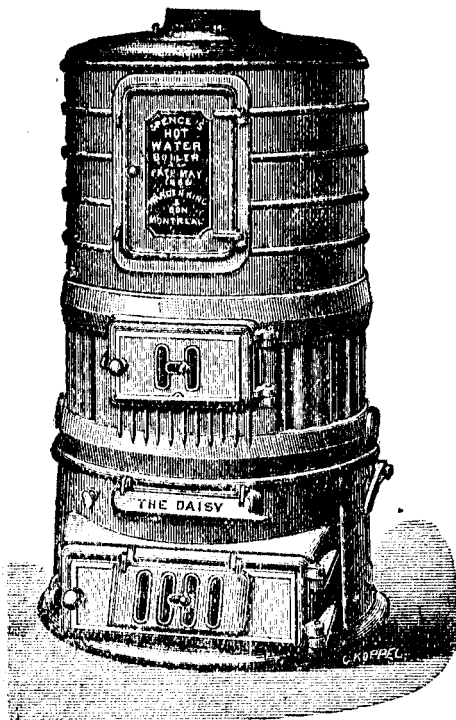
**AVIS IMPORTANT.**—La Compagnie d'assurance contre le feu la "St. Lawrence" de Montréal, dont les taux sont déjà de 15 % moins élevé que ceux des autres Compagnies, s'engage à faire de plus une réduction de 20 % à tout porteur de police d'assurance dans la susdite Compagnie qui sera muni d'un nombre suffisant d'extincteurs Durand.

**No 1** — \$2.00 pièce.

**DOMINION FIRE EXTINGUISHER CO.**  
**7 RUE ST-PIERRE, MONTREAL**



# FOURNAISES A EAU CHAUDE



## “Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

**DIFFÉRENTES**

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes  
sortes.

**ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).!**

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

**MM. WARDEN KING & SON,  
MONTRÉAL.**

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8.

Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY ;” aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,

Supérieure provinciale.

**Demandez nos catalogues.**

**WARDEN KING & SON**

637, rue Craig, Montréal

# NAPOLEON BOURASSA

S'OCCUPE AUJOURD'HUI

D'Architecture religieuse, Plans d'églises, de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

**SAINTE-HYACINTHE**

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

---

## JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

**MONTREAL**

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127

---



# MAURICE PERRAULT

**ARCHITECTE**

Nouveaux Bureaux : 15, COTE ST-LAMBERT

**MONTREAL**

Spécialité : Constructions Hygiéniques et à l'épreuve  
du Feu

Conditions particulières aux Corporations religieuses

**CONSULTATIONS GRATUITES**



# AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

**NUDON, HEBERT & CIE**, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros  
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

---

## B. E. MCGALE

### PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.  
" 5 " à 6 " "  
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

---

## VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE**, Propriétaires  
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPÉ, Sorel, P. Q.

---

## CLOCHES POUR EGLISES

**Mears & Stainbank**

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES ANG.)

**Meneely & Cie**

Etablis en 1826

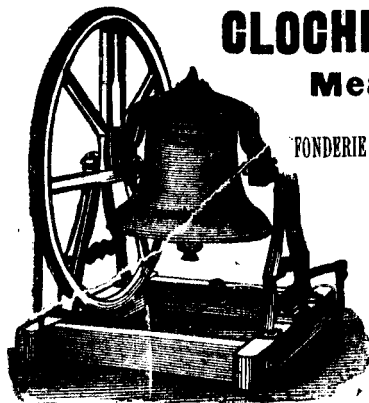
WEST TROY, N. Y.

**HUGH RUSSEL**

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL



Des cloches avec inscriptions commémoratives conserveraient convenablement le souvenir des Noces de Diamant de Sa Majesté la Reine.

# COUTLEE FRERES — MARCHANDS - TAILLEURS

A l'Enseigne du Gros Coq Doré

**1516, RUE NOTRE-DAME**

Coin de la rue Claude, près du Marché Bonsecours, **MONTREAL**

Hardes faites dans les derniers goûts. Habilllements faits à ordre en dix heures d'avis.

Les départements de Chapeaux, Valises, Chaussures et Merceries, sont au complet et méritent l'attention des acheteurs.

G. A. FLAGEOL, Tailleur.  
N. BERTHIAUME, Gérant.

GEORGES COUTLEE, Prop.

## F. ED. MELOCHON

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal  
Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS  
ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL, 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 353 rue St-Denis, Montréal

## JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER  
Poseur d'Appareils à Eau Chaud  
de, Couvertures, Etc

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal

## CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER  
MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Futre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

## PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,  
G. A. RAYMOND & CIE, }

Agents de la Section Française.

# LA ROYALE

## CIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal: Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

# O. DEGOISE

## ENTREPRENEUR

## BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés. Tel. Bell 7188

# Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, ÉPICIERES EN GROS No 79 a 78, rue St-Pierre, - Montreal.

TELEPHONE BELL, 3040

TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

# F. LEFEBVRE & CIE

## Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 324.

# O. CAUCHON

## ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES

324 RUE ST-LAUBERT, MONTREAL

Peinture, Huile, Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les huiles de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinture, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Toute commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera exécutée dans les derniers goûts, et à des prix très

Une visite est sollicitée

# VICTOR THERIAULT

## Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

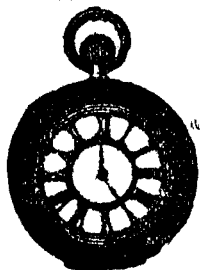
UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



## A. MONGEAU

.. Horloger ..

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

## A. PALASCIO

MARCHAND DE FER  
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHE ”

## MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,  
Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

## N. SIMONEAU

ELECTRICIEN  
— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

— Référence Archevêché de Montréal. TELEPHONE BELL 1275

# CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

## Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

## CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

## J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

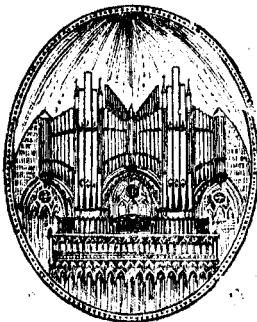
### Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

## CASAVANT FRERES

### Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

*Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauport.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.